

AVIS DE CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

Le mardi 16 février 2021 à 19h00

Séance à huis clos, retransmise sur les réseaux sociaux

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2020.
- Décisions municipales (Art 2122-22 du CGCT).

I. INSTANCES :

- 1/1 : Retrait des fonctions d'Adjoint à Monsieur Didier PARSY.
- 1/2 : Conseil Municipal - Election du 9^{ème} Adjoint au Maire.

II. FINANCES :

- 2/1 : Budget 2021 – Rapport d'Orientation Budgétaire.
- 2/2 : Taxe foncière sur les propriétés bâties - Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

III. PERSONNEL MUNICIPAL :

- 3/1 : Mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P) – Extension du cadre d'emploi des Ingénieurs Territoriaux.
- 3/2 : Actualisation des régimes indemnitaires appliqués aux cadres d'emplois exclus du R.I.F.S.E.E.P – Indemnité Administration Technique – Filière Police Municipale.
- 3/3 : Tableau des effectifs – Créations de postes.
- 3/4 : Service Social - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent.

IV. FONCIER

- 4/1 : Vente d'une parcelle - 119, rue de la Gare

V. CITOYENNETE

- 5/1 : Concessions funéraires – Rétrocession

QUESTIONS DIVERSES

- Question orale du groupe minoritaire « Osons l'alternative citoyenne » portant sur leur droit de réponse dans le prochain Saint-André-Magazine (SAM)
- Question orale du groupe minoritaire « Osons l'alternative citoyenne » relayant la lettre d'une habitante de la rue Sadi Carnot au sujet des conditions de circulation pour les cyclistes



Le Maire

Elisabeth MASSE

HÔTEL DE VILLE

89 rue du Général-Leclerc - CS 40001 - 59871 Saint-André cedex

03 20 63 07 50 - 03 20 63 07 54 - www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire

LA VILLE
SYMPA.